



21 décembre 2016

(16-7006)

Page: 1/1

Original: anglais

**UNION EUROPÉENNE – MESURES RELATIVES AUX
MÉTHODES DE COMPARAISON DES PRIX**

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX CONSULTATIONS

Communication présentée par le Viet Nam

La communication ci-après, datée du 20 décembre 2016 et adressée par la délégation du Viet Nam à la délégation de l'Union européenne, à la délégation de la Chine et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Conformément à l'article 4:11 du *Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends* (Mémorandum d'accord), le gouvernement vietnamien informe l'Union européenne, le gouvernement chinois et l'Organe de règlement des différends de son désir d'être admis à participer aux consultations demandées par la Chine dans l'affaire *Union européenne – Mesures relatives aux méthodes de comparaison des prix*, comme indiqué dans la communication distribuée aux Membres de l'OMC le 12 décembre 2016 (WT/DS516/1).

Le Viet Nam souhaite être admis à participer à ces consultations parce qu'il a un intérêt commercial substantiel dans le présent différend.

Le Viet Nam espère que vous réserverez un accueil favorable à la présente demande et attend votre réponse avec intérêt.
